

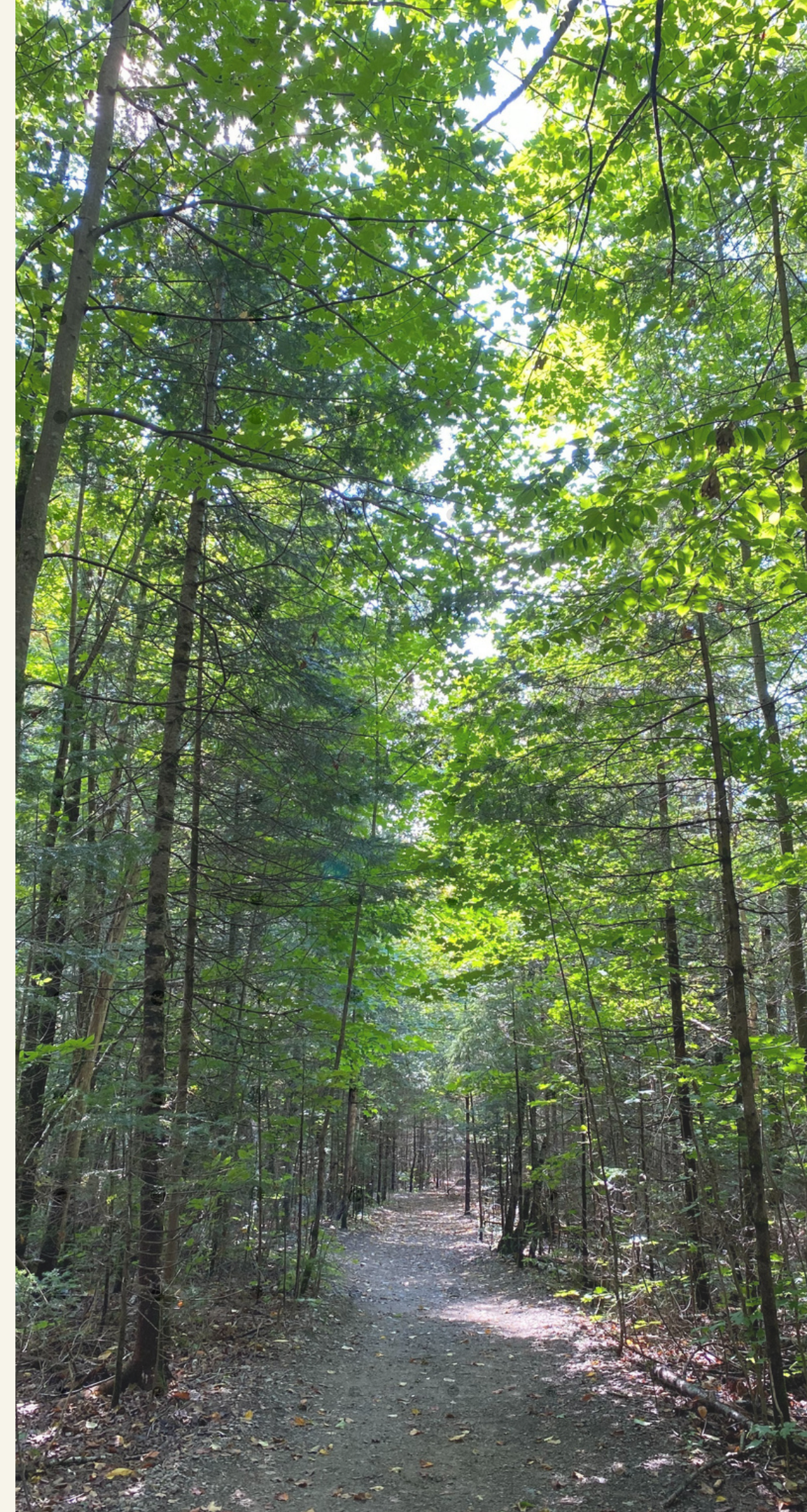
# 2024



## Rapport du maire

**Faits saillants du rapport financier 2024  
et du rapport de l'auditeur externe**

*Présenté par Sébastien Couture  
Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury*



# Audit

La firme Mallette S.E.N.C.R.L. a effectué l'audit pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 à titre d'auditeur indépendant. Elle a émis une opinion avec réserve puisque la Municipalité n'a pas mis en application le chapitre SP 3280 du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

À l'exception de cette réserve, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Qu'est-ce que la norme SP 3280?

Émise par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), la norme SP 3280 concerne les obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Elle exige que les organismes municipaux estiment et comptabilisent les flux de trésorerie futurs associés aux travaux de mise hors service des immobilisations identifiées.

À titre d'exemple, des travaux peuvent inclure le démantèlement ou la décontamination d'un bâtiment pouvant contenir de l'amiante.

## Où en sommes-nous?

En avril 2025, la Municipalité a mandaté la firme Englobe pour analyser et identifier les actifs concernés et estimer les coûts associés au respect de ladite norme.



# Mot du maire

*Toujours motivé par la nécessité de planifier rigoureusement, l'importance du développement durable et la santé financière de la Municipalité, votre conseil municipal s'est donné les moyens d'assumer son rôle de façon responsable.*



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Je suis heureux de vous présenter le rapport financier de notre municipalité pour l'année 2024. Vous remarquerez d'emblée que la municipalité se trouve en bonne position financière. Cette année encore, nous terminons l'exercice en augmentant notre excédent cumulé non affecté, ce qui nous place en excellente posture.

Toujours motivé par la nécessité de planifier rigoureusement, l'importance du développement durable et la santé financière de la Municipalité, votre conseil municipal s'est donné les moyens d'assumer son rôle de façon responsable.

## **Conjoncture économique favorable**

Nos revenus de fonctionnement pour l'année 2024 ont dépassé les prévisions budgétaires de 1 167 574 \$. Plus de la moitié de cette augmentation est attribuable aux droits de mutations immobilières – l'attrait pour notre territoire ne faiblit pas – et à des revenus d'intérêts plus élevés qu'anticipés, en raison des taux d'intérêt en vigueur.



*Nous poursuivons toujours les objectifs d'améliorer les infrastructures communautaires et de redonner l'accès au territoire à nos citoyens. Il est donc impératif de se donner l'agilité et les moyens financiers pour y arriver.*

### **Dépenses contrôlées**

Au moment d'adopter le budget, le Conseil s'assure de contrôler les dépenses à venir afin de n'imposer aux citoyens, via leurs comptes de taxes, que ce qui sera requis pour l'année qui suit. Malgré cet exercice rigoureux, un peu plus d'un million de dépenses prévues n'ont pas été réalisées en 2024. En effet, certaines dépenses n'ont tout simplement pas été faites parce qu'au moment de procéder aux octrois de contrats, les coûts dépassaient largement ce que nous étions prêts à investir à ces fins. D'autres écarts, au contraire, sont attribués à des dépenses qui se sont avérées moins élevées que ce qui avait été budgété. Pensons, par exemple, aux coûts liés au déneigement qu'il est essentiel de prévoir, mais qui, lorsque les hivers sont moins rigoureux, se révèlent moins importants.

### **Planifier les investissements tout en contrôlant la dette**

En terminant ainsi l'exercice 2024, le Conseil se donne les moyens d'améliorer la capacité d'agir de la Municipalité. L'excédent peut ainsi être affecté à des fonds spécifiques qui nous permettront, par exemple, de pallier le rattrapage à faire quant à la gestion des actifs municipaux. Augmenter notre fonds de roulement nous permet aussi de faire des économies lorsque nous l'utilisons pour « payer comptant » lors de l'acquisition de certaines immobilisations. Puisque nous nous « empruntons à nous-mêmes », nous ne payons pas d'intérêts.

Nous poursuivons toujours les objectifs d'améliorer les infrastructures communautaires et de redonner l'accès au territoire à nos citoyens. Il est donc impératif de se donner l'agilité et les moyens financiers pour y arriver.

## Des résultats concrets

Tout en investissant plus de 3,2 millions \$ dans des projets dont nous sommes très fiers – nouveau parc de planches à roulettes, mise aux normes de la pumptrack, réfection de l'écocentre, acquisition d'un logiciel de permis en ligne, et plusieurs autres – nous maintenons une dette à long terme qui respecte tous les seuils que nous nous sommes fixés. Fait notable, la portion de la dette à la charge de tous les contribuables a diminué, tandis que les dettes sectorielles et les prêts pour installations septiques ont augmenté.

## Reconnaissance

Je tiens à remercier l'ensemble du Conseil qui a su faire des choix importants pour l'avenir, nos employés municipaux qui opérationnalisent les mandats que nous leur confions, même s'ils ne sont pas tous simples, et tous les citoyens qui s'impliquent dans la vie démocratique et communautaire ou en nous partageant leurs idées et préoccupations, ils nous tirent vers le haut et nous obligent à la rigueur que mérite Stoneham-et-Tewkesbury.



**Sébastien Couture**

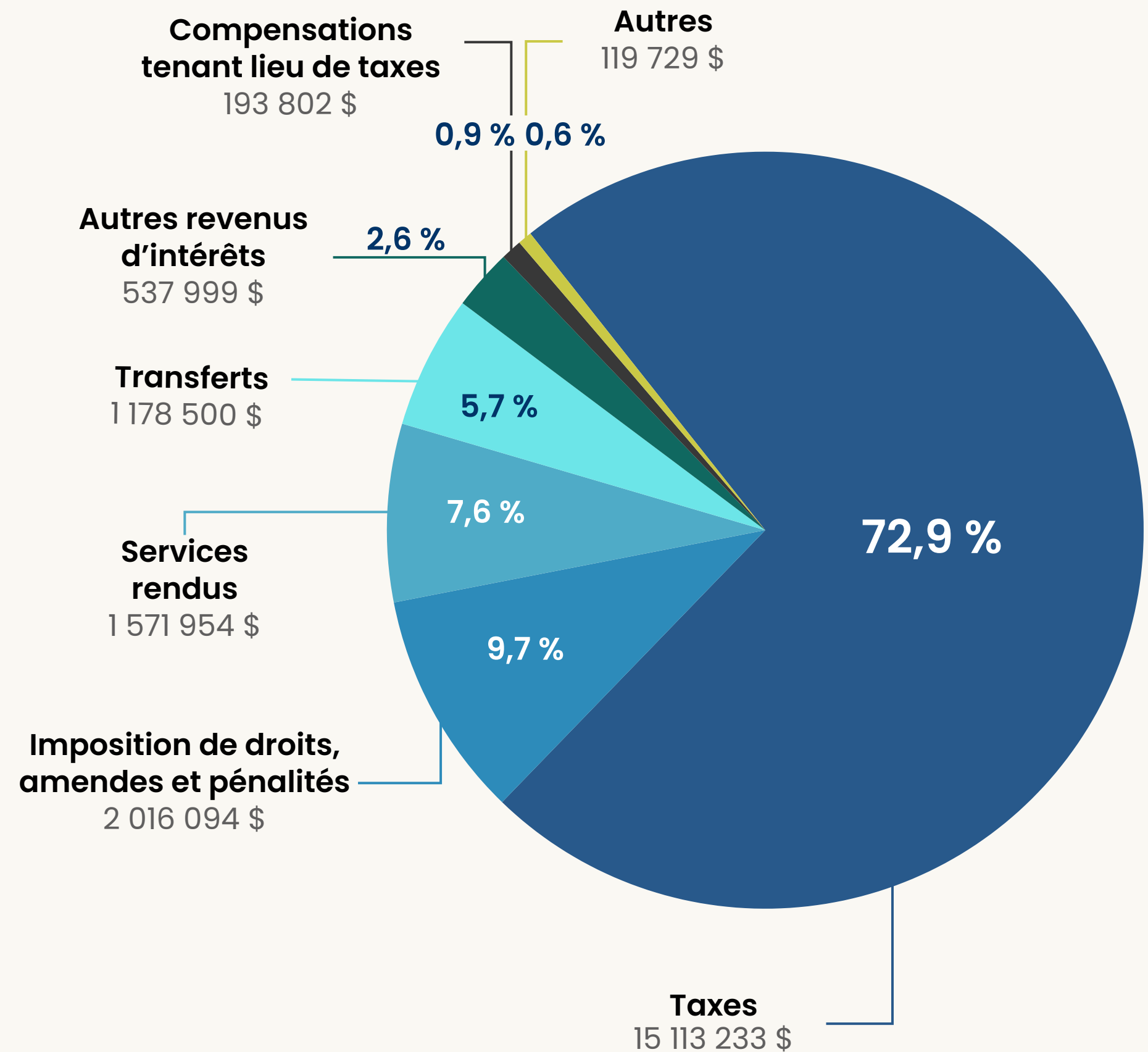
Maire, Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury



*Tous les citoyens qui s'impliquent dans la vie démocratique et communautaire ou qui partagent avec nous leurs idées et préoccupations nous tirent vers le haut et nous obligent à la rigueur que mérite Stoneham-et-Tewkesbury.*

## Revenus de fonctionnement non consolidés 2024

Les revenus de fonctionnement prévus au budget de l'année 2024 étaient de 19 563 737 \$ alors qu'ils ont atteint 20 731 311 \$, soit une augmentation de 1 167 574 \$.



# Principaux écarts des revenus

Revenus supplémentaires



**Droits de mutations immobilières**

447 000 \$



**Revenus d'intérêts**

185 000 \$



**Inscriptions à des activités de loisirs**

48 000 \$



**Interventions du service incendie pour d'autres municipalités**

41 000 \$



**Subventions liées aux matières résiduelles**

40 000 \$

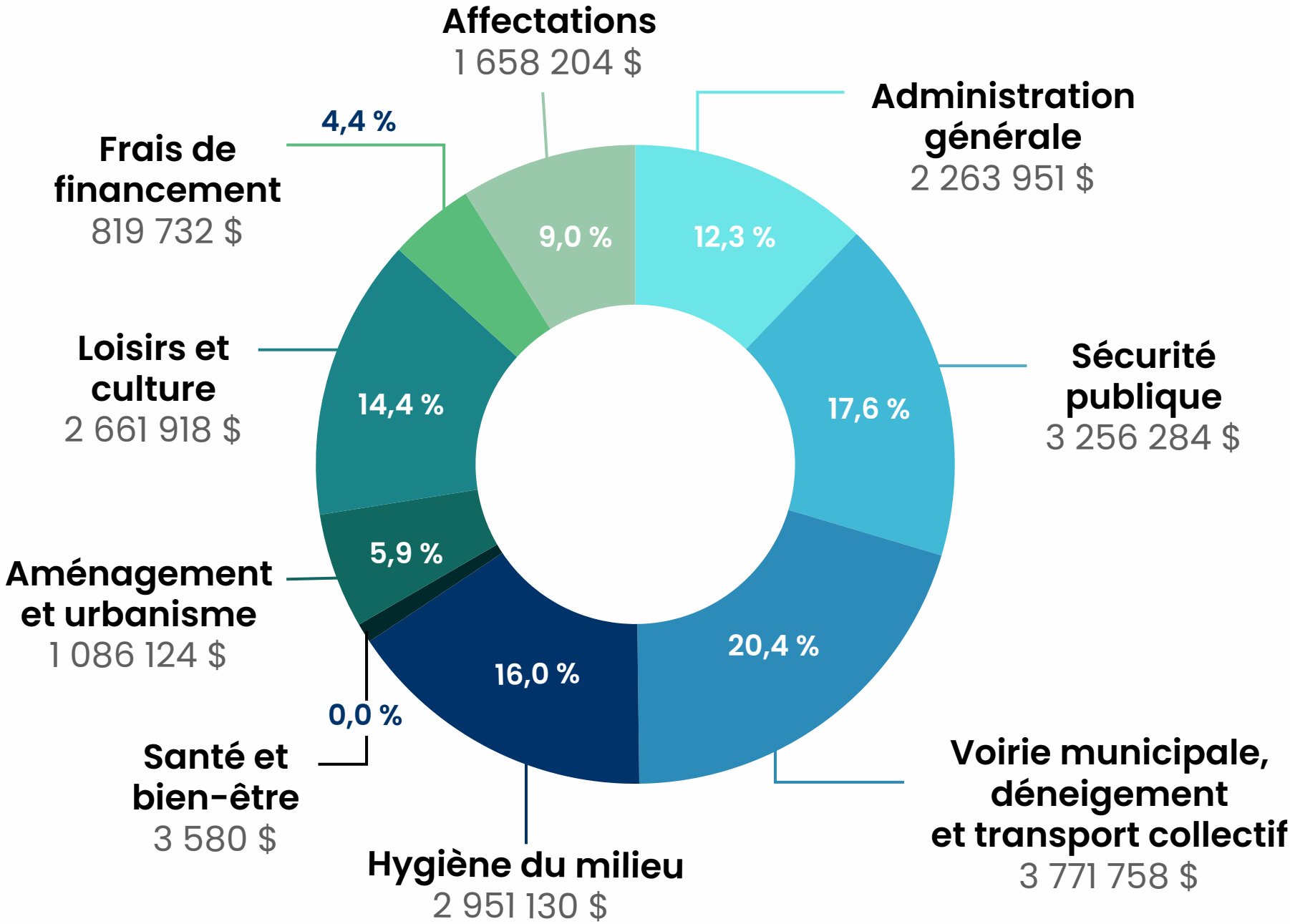


**Hausse du rôle d'évaluation  
(nouvelles constructions et rénovations)**

86 000 \$

# Charges de fonctionnement non consolidées et affectations 2024

Les charges de fonctionnement, excluant l’amortissement, et les affectations prévues au budget 2024 totalisent 19 563 737 \$ alors qu’elles ont atteint 18 472 681 \$, soit une baisse de 1 091 056 \$.



## Principaux écarts des charges

Ces écarts sont attribuables principalement à certaines dépenses qui n’ont pas été effectuées ou ont été effectuées à moindre coût ainsi qu’à une diminution des affectations.

Les affectations sont principalement constituées du remboursement de la dette à long terme et du remboursement au fonds de roulement de la Municipalité.

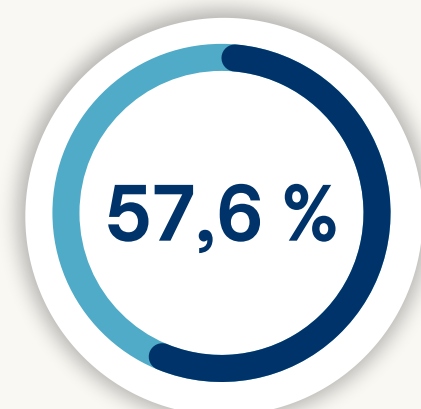
# Excédent accumulé

|                                                           |                     |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|
| Excédent de fonctionnement non affecté                    | 4 283 763 \$        |
| Excédent de fonctionnement affecté à des fins spécifiques | 1 632 000 \$        |
| Réserves financières et fonds réservés                    | 2 114 406 \$        |
| <b>TOTAL</b>                                              | <b>8 030 169 \$</b> |



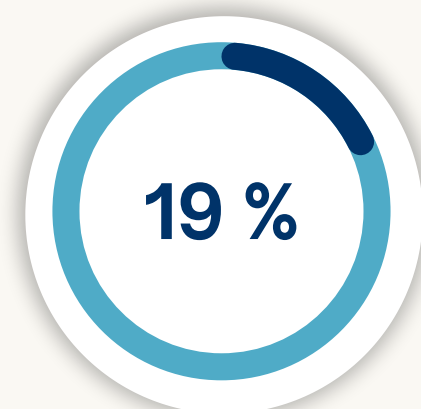
# Dette à long terme 2024

La dette à long terme totale de la Municipalité a légèrement augmenté, passant de 24 276 388 \$ en 2023 à 26 398 588 \$ au 31 décembre 2024. Les portions qui ont augmenté sont la dette à la charge d'une partie des contribuables (secteurs) et les prêts liés au programme des installations septiques. Toutefois, la dette à la charge de l'ensemble des contribuables a légèrement diminué, passant de 15 218 197 \$ à 15 194 620 \$.



**15 194 620 \$**

À la charge de l'ensemble  
des contribuables

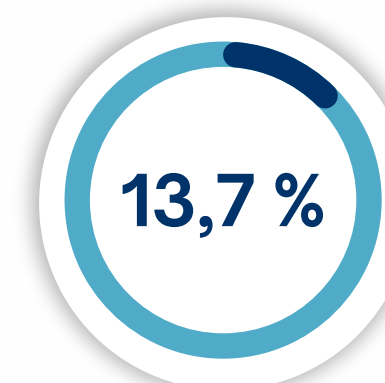


**5 023 257 \$**

À la charge d'une partie  
des contribuables (secteurs)

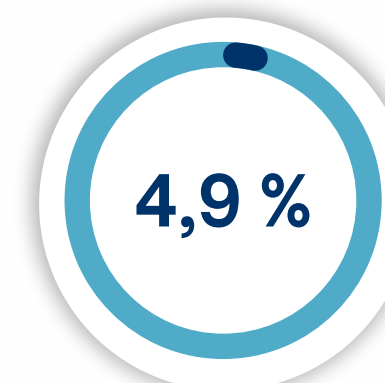
**3 625 434 \$**

À la charge du gouvernement



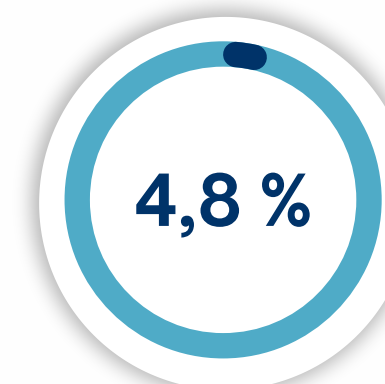
**1 286 375 \$**

Réserves financières  
et fonds réservés

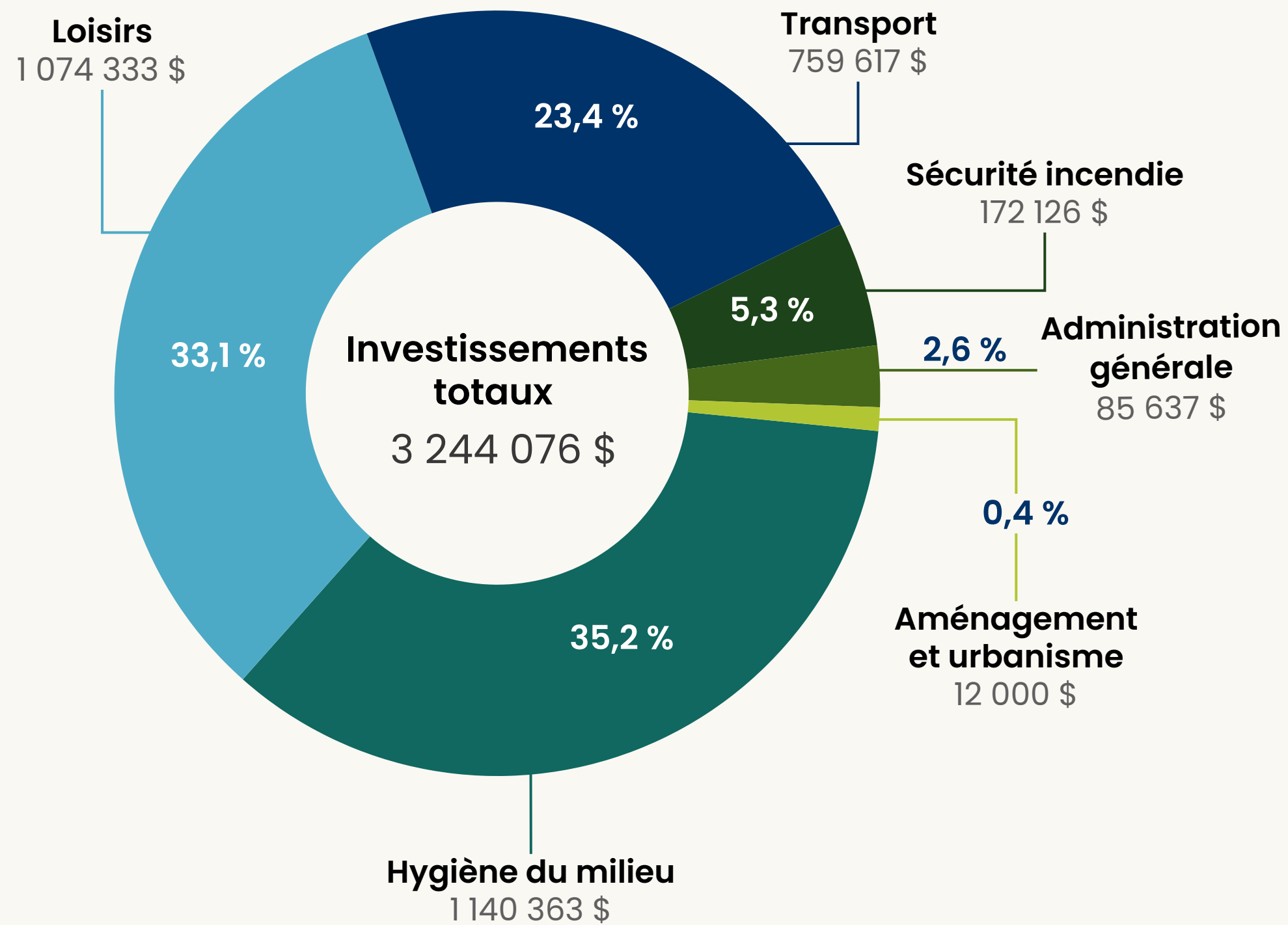


**1 268 902 \$**

Prêts (programme des  
installations septiques)



# Immobilisations 2024



# Projets 2024 en bref



Amélioration et mise aux normes de la piste à rouleaux



Construction d'un parc de planche à roulettes



Réfection de l'écocentre

## Investir pour mieux servir

- Achat d'un logiciel pour offrir le service de permis en ligne
- Achat d'équipement audiovisuel portatif pour la salle du conseil
- Achat de groupes électrogènes pour le réseau d'aqueduc
- Achat d'un équipement pour le déneigement des sentiers et trottoirs



Achat de plusieurs équipements pour le service incendie



Achat de bandes séparatrices pour la patinoire réfrigérée